

Procès Verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2016 à 20H à Mions (69)

Le 26 mai 2016, s'est tenue à Mions, l'Assemblée générale de l'Association la Mouette.

- **Présents :**

Membres : Sébastien SAUNIER (également représentant de la Ville de Mions), Marie-Jo KOPP CASTINEL (également représentante d'OpenGo), Christophe CAZIN, Jean-François NIFENECKER, Vincent MABILLOT, Jean-Mihel PARRAIN, Yannick VOYEAUD Philippe Le TERY, François AUBRIOT, François BONICALZY

- **Excusés au CA :**

Arnaud VERSINI

- **Ayant fourni procuration (10 pouvoirs) :**

M. François BONICALZI, secrétaire de l'Association fait signer la feuille de présence et procède au décompte des adhérents ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance. Il est constaté que 11 membres sont présents et 10 sont représentés, soit au total 22 voix : le quorum est atteint.

Les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.

Ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du bilan financier et vote
- Présentation du budget prévisionnel et vote
- Élection du nouveau conseil d'administration et vote
- Questions diverses : projets 2016-2017

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion de commencer par un apéritif dînatoire, pris en charge par l'association entre 18h30 et 20h.

Sommaire

I - Préambule : hommage à Yves BADEL.....	3
II - Présentation du rapport d'activité.....	3
A - Focus Adhérents.....	3
Point sur les adhérents « Soutiens ».....	3
B - Fonctionnement de l'association.....	3
C - Administratif et gestion.....	3
D - Site internet et communication.....	3
Réseaux sociaux :.....	4
Liens avec TDF.....	4
Adullact.....	4
E - La boutique EVL.....	4
Mugs :.....	4
Don à EduNathon.....	4
F - Formation.....	4
G - Événements assurés sur 2015 à 2016.....	4
H - Soutien au projet Grammalect.....	5
I - L'action ÉduNathon.....	5
Financement.....	5
Organisation.....	5
III - Bilan Financier.....	5
Valorisation des dons concernant les frais de déplacement.....	6
IV - Budget prévisionnel.....	6
V - Élection du nouveau Conseil d'administration pour un an.....	7
A - Liste des candidatures reçues au préalable :.....	7
Vote du conseil d'administration.....	7
B - Constitution du Conseil d'Administration.....	7
Annexe : liste des membres du conseil d'administration.....	7
C - Constitution du Bureau	7
VI - Questions diverses et projets 2016-2017.....	8

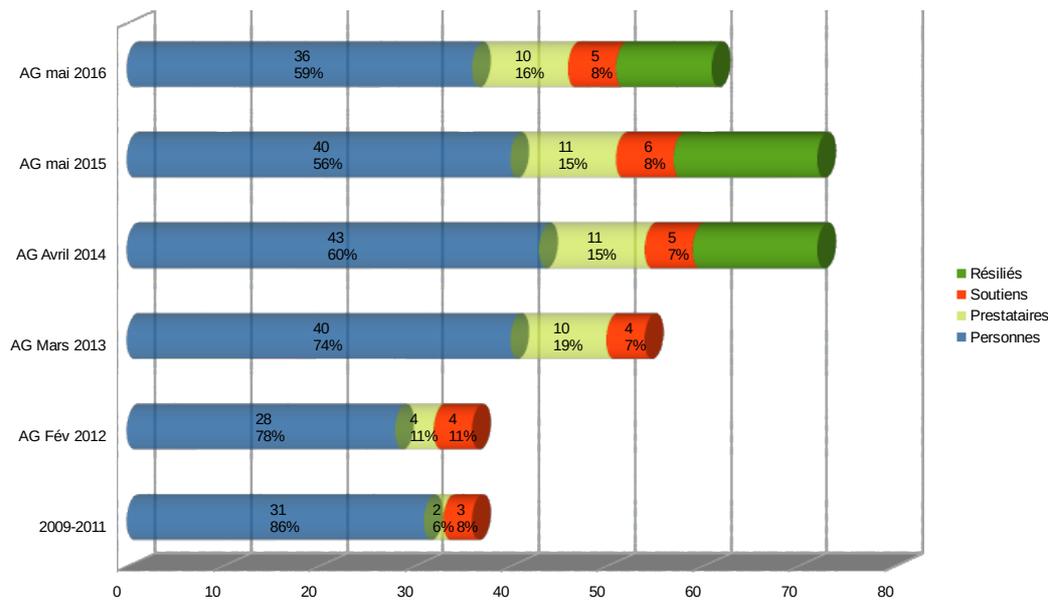
I - Préambule : hommage à Yves BADEL

En avril 2016, Yves BADEL, adhérent à la Mouette et actif défenseur du Libre au sein de l'association l'ALDIL nous a quitté suite à un problème cardiaque. Sa disparition soudaine nous a bouleversés. Nous lui rendons hommage.

II - Présentation du rapport d'activité

Le bilan Moral est présenté par Marie-Jo KOPP CASTINEL., Présidente.

A - Focus Adhérents



Point sur les adhérents « Soutiens »

La chambre d'Agriculture ne désire plus soutenir notre action. Depuis sa régionalisation, l'équipe informatique n'est plus présente.

Le SDIS38 a rejoint les membres. C'est notre plus important soutien financier.

Merci à Monsieur Fabrice Normand, DSI.

B - Fonctionnement de l'association

Nous rappelons que les échanges avec et entre membres sont réalisés essentiellement via des listes.

Ces listes ne sont pas publiques et nécessitent une inscription préalable.

→ La liste adhérent : adherent@lamouette.org où tout le monde peut échanger

→ La liste administration : admin@lamouette.org réservée aux membres du conseil d'administration

Depuis plusieurs années, nous ne communiquons sur la liste @admin que pour des validations administratives. Les sujets sont essentiellement lancés sur la liste @adherents

C - Administratif et gestion

→ Gestion sous Dolibarr : adhérents, cotisations, banque, factures

Ouverture de la GED : mise à disposition de tous les documents de la Mouette pour les membres du Conseil d'administration.

D - Site internet et communication

Notre site est hébergé chez le fournisseur OVH. La nouvelle version attendue n'a pas pu se réaliser. Un

problème technique lié à la présence de Dolibarr sous notre www avec le risque de tout casser. Compte tenu de l'action EduNathon en cours, nous préférons repousser un peu la nouvelle version en attendant la création du site dédié EduNathon.

Marie-Jo KOPP CASTINEL souhaite conserver le site avec Joomla!, logiciel qu'elle connaît mieux que Drupal. La version de PHP n'étant plus à jour non plus, il est validé de tout supprimer pour recréer un site neuf et responsive.

Vincent Mabillot fait les manipulations techniques à la fin de l'AG pour sortir Dolibarr de notre www.

Réseaux sociaux :

Christophe Cazin a ouvert un compte sur Tweeter et le gère.

Liens avec TDF

Grâce à l'intervention d'Arnaud VERSINI, nous obtenons l'autorisation officielle de pouvoir utiliser le logo LibreOffice de The Document Foundation.

Adullact

La Mouette est toujours présente au Conseil d'Administration de l'Adullact et valide sa demande de renouvellement lors de la prochaine AG de l'Adullact en juin 2016.

E - La boutique EVL

Mugs :

Mis en vente en 2015. Leur coût de revient est de 5 €. Ils sont mis en vente 10 €

Total EVL + ventes directes : 366 €. La vente par la boutique n'a pas le succès escompté. Nous envisageons de rapatrier des mugs afin de pouvoir les vendre sur les salons du libre.

Don à EduNathon

Afin de pouvoir récolter des dons pour l'action en justice, nous créons un produit dédié sur la boutique.

Reversement de 10 % à TDF voté lors de la précédente AG. (hors dons EduNathon) soit 32 €

F - Formation

Marie-Jo KOPP CASTINEL, Présidente a pu bénéficier d'une formation sur la fiscalité des associations. Formation mise en place à l'initiative du Grand Lyon et offerte aux membres d'associations du Rhône qui le souhaitent. 3 sessions de 2h en soirées. Intervenante très intéressante. Formation particulièrement enrichissante.

G - Événements assurés sur 2015 à 2016

Les membres de l'association ont pu assurer une présence et la tenue d'un stand aux événements listés ci-après.

- La fête de l'Humanité à Paris (Christophe et Ysabeau) en septembre 2015
- Paris OpenSource Summit (Christophe, Arnaud) en novembre 2015 : en plein cœur des attentats. Le salon n'a pas eu bien entendu beaucoup de monde.
- Salon Primevère à Lyon en février 2016 (Sébastien, Christophe, Marie-Jo, Jean-Yves, Stéphanie) entourés de tous les membres présents sur l'espace numérique.
- JDLL (journées du Libre de Lyon) en avril : (Jean-Yves, Marie-Jo, Tony, Stéphanie).
 - ➔ **Conférence EduNathon** en présence de notre avocat, Maître Jean-Baptiste SOUFRON avec les autres membres du collectif (Vincent Mabillot pour l'ALDIL, François Aubriot pour le PLOSS/CNLL)
- Toulouse, Capitole du Libre (Jean-François)
- RMLL en juillet 2015 (Christophe)

H - Soutien au projet Grammalect

Nous avons répondu présent au Crowdfunding lancé par le développeur pour l'outil Grammalect.

Avec un don de 1001 €, nous sommes le plus gros contributeur de cette action. En contrepartie, notre nom apparaît dans le « A propos » du menu Grammalect.



I - L'action ÉduNathon

L'imprévisible : Action Edunathon !! Suite à l'accord indigne passé entre Microsoft et le Ministère de l'Éducation Nationale en novembre 2015. Nous a mobilisé de décembre à maintenant et c'est pas fini.

Sans réponse à notre recours gracieux, nous mettons au vote la décision de poursuivre l'action devant les tribunaux.

Financement

1500 € déjà versés par la Mouette

1000 € avancés par la Mouette mais remboursés par l'ALDIL

Collectif : Dont La Mouette – CNLL – Ploss-Ra - ALDIL

Organisation

Une liste dédiée pour l'action sur cubble : les membres du Collectif utilise cette liste pour communiquer ensemble et avec l'avocat. Des conférences téléphoniques sont organisées très régulièrement.

Une adresse courriel a été créée pour les contacts : edunathon@lamouette.org

Ouverture d'un site dédié ces jours-ci : www.edunathon.org

III - Bilan Financier

Le bilan financier est présenté par Christophe CAZIN, trésorier.

Annexe 1 : Bilan financier

➔ Les 500 € budgétisés lors de la précédente AG, destinés aux développeurs n'ont pas été dépensés.

Assemblée générale du 26-05-2016

Bilan Financier - exercice 2015/2016 – Arrêté au 30-04-2016

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
ADHESIONS ET DONNS		2 979,00 €
INTERET LIVRET 2015		59,67 €
RECETTES BOUTIQUES ELV (DONT DONNS)		366,44 €
FRAIS PUBLICITE FLYERS, BANDEROLLES		
FRAIS DEPLACEMENTS	292,98 €	
RÉCEPTION	67,57	
ADHÉSION Adultact	30,00 €	
DON À AUTRE PROJET (GRAMMALECT)	1 000,00 €	
ACHATS MARCHANDISES BOUTIQUE		
FRAIS D'ENVOIS LA POSTE		
SITE INTERNET	53,40 €	
ASSURANCE GROUPAMA	156,76 €	
FRAIS TENUE DE COMPTE, VIREMENT	97,03 €	
SALONS (PRIMEVÈRE, RMLL...)	407,00 €	
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	2 500,00 €	
Régule écart commissions paypal	45,40 €	
TOTAL	4 650,14 €	3 405,11 €
RESULTAT		-1 245,03 €

Le 30 avril 2015	
COMPTE LIVRETA	7 357,74 €
Credit Agricole (fermeture)	0,00 €
Compte Courant C.C releve N°44	1 136,71 €
PAYPAL	112,64 €
TOTAL	8 607,09 €

Le 30 avril 2016	
COMPTE LIVRETA	5 417,41 €
Compte Courant C.C releve N°36	1 847,41 €
PAYPAL	97,24 €
TOTAL	7 362,06 €

BILAN EXERCICE 2014/2015	
arrêté au 30 avril 2015	8 607,09 €
arrêté au 30 avril 2016	7 362,06 €
	-1 245,03 €

- ➔ Don de 1000 € au projet Grammalect. Pas d'achat de goodies ou nouvel objet.
- ➔ La grosse dépense portant sur l'action EduNathon. Les 2500 € présentés sont en fait de 1500 € puisque nous attendons le remboursement de l'association L'ALDIL dans les jours prochains.

Valorisation des dons concernant les frais de déplacement

De nombreux membres réalisent des déplacements sans en demander le remboursement. Il s'agit de dons que nous valoriserons dans le prochain exercice.

Vote du bilan financier

- ➔ **Le bilan financier est accepté à l'unanimité**

IV - Budget prévisionnel

Présentation du budget prévisionnel par Christophe CAZIN et Marie-Jo KOPP CASTINEL

- ➔ Les RMLL se tiendront à Saint Etienne, dans la Loire en juillet 2017. Nous validons un don pour cet événement que nous tenterons également d'assurer en d'autres termes. C'est l'Association ALO-LISE qui en a la charge.
- ➔ Nous votons un nouveau montant de 1000 € pour la poursuite de l'action EduNathon.
- ➔ Nous votons notre présence au Salon Primevère 2017

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 2016
BUDGET PREVISIONNEL 2016-2017**

Solde des comptes au 30-04-2016

7 362,06 €

DESIGNATION	DEPENSES	DESIGNATION	RECETTES
Assurance RC	160,00 €	Adhésions personnes physiques	700,00 €
Banque Gestion compte	100,00 €	Adhésions sociétés – Prestataires engagés	240,00 €
Déplacements + hébergement	500,00 €	Adhésions soutiens (entités morales)	994,00 €
Site internet OVH hébergement et mails	55,00 €	Ventes boutique EVL + dons (hors Edunathon)	400,00 €
Participation à projets (rmll?)	500,00 €	Don ALDIL Edunathon (versé mai 2016)	1 000,00 €
Location stands Primevère 2017	407,00 €		
		Intérêts du livret A	40,00 €
Budget développeurs/Développement LibreOffice	500,00 €		
Achat Produits boutique	550,00 €		
Objets promotionnels (stylos, stickers)	500,00 €		
Poursuite action en justice EdunaThon	1 000,00 €		
Reversement à TDF 10 % ventes (hors soutien Edunathon)	32,00 €		
TOTAL DES DEPENSES	4 304,00 €	TOTAL DES RECETTES	3 374,00 €
RESULTAT	-930,00 €		

Solde prévisionnel avril 2017

6 432,06 €

Vote du budget prévisionnel

- ➔ **Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité**

V - Élection du nouveau Conseil d'administration pour un an

Marie-Jo KOPP CASTINEL rappelle que sont éligibles au Conseil d'administration des adhérents, à jour de leur cotisation depuis plus d'un an ayant fait acte de candidature au préalable. Les candidats doivent obtenir 9 voix pour être élus.

Le Conseil d'administration devant être composé de 3 à 9 personnes maximum.

Il est procédé au vote du nouveau conseil d'administration.

Conformément aux statuts, les candidatures avaient été adressées par email à l'ensemble des adhérents, sur la liste adherent@lamouette.org

A - Liste des candidatures reçues au préalable :

- Sébastien SAUNIER,
- Vincent MABILLOT
- Marie-Jo KOPP CASTINEL,
- Arnaud VERSINI,
- Christophe CAZIN,
- Jean-François NIFENECKER
- Philippe LE THERY

Vote du conseil d'administration

→ **Le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité**

B - Constitution du Conseil d'Administration

Annexe : liste des membres du conseil d'administration

C - Constitution du Bureau

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le vendredi 27 mai au matin. L'élection du bureau a pu se dérouler. Ont été élus à l'unanimité :

Présidente	Marie-Jo KOPP CASTINEL
Trésorier	Christophe CAZIN
Secrétaire	Sébastien SAUNIER
Vice-président Sud-Ouest	Jean-François NIFENECKER
Vide Président Corse	Philippe LE THERY
Vice-président « Relations partenariat développeurs »	Arnaud VERSINI
Vice-président, Chargé de communication	Vincent MABILLOT

À l'unanimité, les Membres du CA donnent signature à :

La Présidente, Mme Marie-Jo KOPP CASTINEL et au Trésorier, Mr Christophe CAZIN pour effectuer toutes opérations nécessaires à la bonne gestion des comptes de l'association : compte chèque n° 41 020 023 006 et livret A n° 87 630 308 614 domiciliés à l'agence Lyon saxe (69003) du Crédit Coopératif.

VI - Questions diverses et projets 2016-2017

- ➔ Nous validons notre présence pour les événements suivants :
 - Congrès Adullact en juin 2016 avec un stand La Mouette
 - RMLL juillet 2016 à Saint-Etienne. (42)
 - Fête de l'humain si possible d'avoir un stand en septembre 2015 (christophe + Ysabeau?)
 - Salon Primevère en février 2016 (avec affectation au budget)
 - OpenSource Summit à Paris en novembre 2016
 - Toulouse : Capitole du libre (nov 2016) – Jean-François et Arnaud
 - JDLL avril 2017 – Marie-Jo + Vincent + ??

- ➔ Reprise du site Internet
- ➔ Continuité de l'action ÉduNathon
- ➔ Possibilité d'assurer l'accueil d'un stagiaire en licence Colibre dans le cadre d'un projet tuteuré

La réunion s'est terminée à 23h30

Fait à Mions, le 26 août 2016

Marie jo KOPP-CASTINEL,
Présidente

Sébastien SAUNIER,
Secrétaire